

SÉANCE DU 30 JUILLET 2012

~~~~~

**Date de convocation : 23 juillet 2012**

L'an deux mille douze, le trente juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Jean-Claude GRAS, absent excusé  
Monsieur Denis GALLAND a été nommé secrétaire de séance.

## **1/ Procès verbal de la séance 11 juin 2012**

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **2/ Création du syndicat intercommunal d'aménagement de l'Eygues**

Le Maire rappelle aux élus le projet de fusion des différents syndicats de l'Eygues, demandé par le Préfet, dans le cadre du contrat de rivière. Une réunion entre les différents syndicats concernés, ayant eu lieu en juin, il en ressort les éléments suivants :

- le siège social serait installé à Nyons,
- le nom proposé est Syndicat Mixte de l'AEygues
- le regroupement serait prévu pour janvier 2013,
- 1 délégué serait nommé par commune, et 1 délégué de plus par tranche de 5000 habitants pour les grandes communes
- Les compétences de ce syndicat seront à définir dans le contrat de rivière.

Après concertation et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable à la création du Syndicat Mixte de l'AEygues.

## **3/ Convention VEOLIA**

La société Véolia a fait parvenir une proposition de renouvellement de contrat, incluant ou non l'entretien de la station d'épuration des Estangs.

Ce contrat propose pour la partie eau :

- une visite hebdo des 2 installations de traitement (Combe de Sauve et Novézan) avec nettoyage et réglage des dispositifs de régulation.

- le contrôle et le réglage du taux de chlore résiduel
- la location de la bouteille et la fourniture de chlore gazeux et de Javel
- 1 visite hebdo du suppresseur de Château Rattier
- Des interventions ponctuelles à la demande de la commune
- La mise à disposition de l'assistance technique à hauteur de 2h par mois 24h/24

Pour la partie assainissement :

- exploitation hebdo de la station des Estangs avec inversion des drains, nettoyage de la chambre de répartition, et siphonage, dégrillage, contrôle du bon fonctionnement
- nettoyage annuel des 2 postes de relevage (Les Auches et Chapelus)
- contrôle mensuel des postes de relevage et interventions ponctuelles effectuées à la demande
- mise à disposition
- pour assistance technique à hauteur de 2h 24h/24

Ce nouveau contrat est annuel et le budget à prévoir est d'environ 11 000 euros.

Après concertation, le Conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

#### **4/ Avenant relatif aux travaux supplémentaires d'évacuation des eaux pluviales hameau des Estangs .**

Pour mémoire, à la demande du conseil Général un nouvel exécutoire a été réalisé au niveau du chemin des Estangs, afin de supprimer le fossé départemental situé en domaine privé.

Le montant des travaux supplémentaires à réaliser s'élève à 7 893.60 € HT, sachant que les frais inhérents au revêtement sont pris en charge par le Conseil Général.

Signature de l'avenant et réalisation des travaux accordés à l'unanimité.

#### **5/ SDED : participation au financement des travaux de raccordement BT aux Estangs**

Le montant initial de la participation communale aux travaux était de 16 664.84 €. Le décompte définitif transmis par le SDED s'élève à 13 015.62 €.

#### **6/ Revêtement terrain de jeux.**

Le Maire rappelle la demande des enseignants relative au revêtement du terrain de jeux : celui en place ne leur donnant pas satisfaction, les élus ont sollicité des entreprises, dont la société Missolin, pour un revêtement bituminé. Le montant du devis présenté est de 16 740 € HT.

Les élus, après réflexion, considèrent que la réalisation de ce terrain, ainsi que l'achat de jeux extérieurs a déjà été un investissement important pour la commune, et que le revêtement actuel semble plus que correct car les enfants y jouent fréquemment, mais nécessite juste d'être stabilisé.

Un temps supplémentaire de réflexion est décidé compte tenu de l'importance de ce devis, non prévu au budget 2012, et chaque élu cherchera une solution moins onéreuse à proposer pour un prochain conseil.

## 7/ Dossiers en cours.

- Les Echirons : les travaux relatifs à la mise en place de la nouvelle canalisation devraient se terminer cette semaine.

Malheureusement, le mauvais état général de la canalisation de la tranche 2 a causé beaucoup de désagréments (coupure d'eau, grosses fuites d'eau...) aux usagers durant les travaux, et le Maire les remercie pour leur compréhension.

D'autre part, la municipalité a dû faire face aux difficultés d'approvisionnement d'eau sur la commune, et notamment pour le Hameau de Novézan, du fait du débit très faible de la source, en raccordant provisoirement le réseau à Château Ratier, et à celui de Nyons. Les élus demandent à la population de faire preuve de civisme en utilisant l'eau de manière responsable et économe.

- Grand Rue : des analyses ont été réalisées mais les résultats restent contradictoires. La société Véolia a également réalisé une « écoute » pour détecter avec un appareillage spécialisé les fuites sur le réseau. La démarche a permis de trouver une fuite importante et d'y remédier.
- PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : les services de l'Etat ont relancé la municipalité quant à la réalisation et la mise en place de ce plan. L'objectif est de le finaliser pour le mois de septembre. Après validation des différentes instances, une réunion publique de présentation sera organisée par la municipalité.

## 8/ Divers

**Quartier Saint Jean** : les résultats de l'étude préliminaire géotechnique ont été transmis : le maire invite les élus à en prendre connaissance.

**Travaux des Echirons** : le Maire informe les élus que suite à ses demandes de subvention : l'Agence de l'eau a accordé à la commune une subvention de 47 600 € pour l'ensemble des travaux et la réserve parlementaire a octroyé 10 000 € soit un montant total de subvention de 57 600 €.

**Dotations cantonales 2013** : deux dossiers ont été inscrits :

- Réhabilitation du Temple : travaux estimés à 79 250 € et subvention de la DC de 20 700 €
- Réfection façade de l'église : travaux estimés à 13 562 € et subvention de la DC de 6 103 €

**AEFA** : Le directeur a informé le Maire de la nécessité de réaliser une restructuration des bâtiments pour une mise aux normes. Face à l'ampleur de ces travaux, il est plus judicieux d'envisager la construction d'un nouveau bâtiment. Mr ALABOUVETTE a fait part de son souhait de trouver un terrain sur la commune.

**Ferme Marcellin** : Deux investisseurs ont contacté Mme le Maire signalant leur intérêt pour ce terrain, dont un qui est prêt à présenter son projet aux élus.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50.

Date prochain conseil : 10 septembre 2012 :

- 19 h présentation par l'investisseur de son projet sur terrain Marcellin à huis clos
- 20 h séance du conseil municipal.